

11 mar 2022 -16:07

Appartient à Conseil des ministres du 11 mars 2022

Énergie : tarifs sociaux pour les bénéficiaires d'une intervention majorée

Sur proposition de la ministre de l'Énergie Tinne Van der Straeten et du ministre de l'Économie Pierre-Yves Dermagne, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal prévoyant un préfinancement supplémentaire des fournisseurs pour la mise en œuvre du tarif social pour les personnes bénéficiaires de l'intervention majorée.

Ce projet a été approuvé dans le cadre de la décision du kern du 31 janvier 2022 concernant la prolongation du tarif social de l'électricité et du gaz pour les personnes bénéficiant d'une intervention majorée (BIM). Cette mesure a pour objectif de venir en aide aux ménages à revenus modestes et de lutter contre la précarité énergétique dans un contexte de prix élevés de l'énergie sur tous les marchés de gros. Le projet fournit un préfinancement aux fournisseurs pour la mise en œuvre du tarif social de l'électricité et du gaz pour la catégorie BIM et ce, pour le premier et le deuxième trimestre de 2022.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

Projet d'arrêté royal modifiant les arrêtés royaux du 29 mars 2012 fixant les règles de détermination du coût de l'application des tarifs sociaux et les règles d'intervention pour leur prise en charge

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Tinne Van der Straeten, ministre de l'Energie
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 8e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 70 29
info@vanderstraeten.belgium.be

Stéphanie Maquoi
Porte-parole (FR)
+32 478 69 57 84
stephanie.maquoi@vanderstraeten.belgium.be

Jonas Dutordoir
Porte-parole (NL)
+32 473 62 65 48
jonas.dutordoir@vanderstraeten.belgium.be

Andries Bomans
Porte-parole (NL)
+32 471 66 00 06
andries.bomans@vanderstraeten.belgium.be

Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier ministre et ministre de
l'Economie et du Travail
Rue Ducale, 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 207 16 00
<https://dermagne.belgium.be>
contact@dermagne.fed.be

Nicolas Gillard
Porte-parole (FR)
+32 476 20 37 84
nicolas.gillard@dermagne.fed.be

Laurens Teerlinck
Porte-parole (NL)
+32 484 68 12 59
laurens.teerlinck@dermagne.fed.be